Zeitschrift: Energie extra

Herausgeber: Office fédéral de l'énergie; Energie 2000

Band: - (1997)

Heft: 6

Artikel: Le bois : pétrole indigène de Baulmes (VD)

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-644091

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 02.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

énergie extra · 6/97 décembre

LA PREUVE PAR L'EXEMPLE (SUITE)

Baulmes (VD)

Le bois: pétrole indigène de Baulmes (VD)

Dans le cadre du programme d'encouragement en faveur de l'énergie du bois (PEEB) lancé par Energie 2000, Baulmes, commune forestière, joue le jeu et construit une centrale de chauffage automatique au bois déchiqueté, ainsi qu'un réseau de distribution de chaleur à distance.

La société anonyme Baulmescad, constituée à cette occasion, construit à la périphérie du village la centrale de chauffage automatique au bois de 1500 kW de puissance thermique. Cette construction est soutenue financièrement par l'Etat de Vaud. Actuellement, le bâtiment est sous toit. A l'intérieur, les installateurs finissent la centrale de chauffage qui doit fonctionner cet hiver déjà. Pour assurer la distribution de chaleur, la pose des conduites va bon train. Les raccordements de la première phase se dérouleront jusqu'en 1999. Dans un premier temps, la commune de Baulmes, partenaire, entend raccorder le plus de bâtiments communaux possibles. Ensuite des entreprises et des logements privés profiteront de la chaleur du bois.

(Baulmes est membre du Club des Villes depuis 1996).



A proximité de la place de jeux, la centrale automatique de Baulmes chauffe au bois plusieurs bâtiments communaux.

Le Lignon cité solaire (GE)

Deux cents mètres carrés de panneaux solaires ont été posés début juillet sur les toits plats de bâtiments privés du Lignon. C'est sur l'impulsion de la commune que le projet est né. Accepté en 1993 par le Conseil municipal, «l'action Procap 94» invitait le Conseil administratif à favoriser la mise à portée de tous des capteurs solaires pour la production d'eau chaude. C'est ainsi que des panneaux solaires ont vu le jour avec l'appui de la Confédération et du canton. Si les premières analyses confortent les études préliminaires, c'est toute la cité qui deviendrait solaire à l'exception de deux tours. Les locataires concernés bénéficieront des économies qui seront réalisées.

MOBILITÉ

Repenser la rue...

vers une nouvelle culture communale de la voie publique

Dans le domaine de la Mobilité, *L'énergie dans la cité* offre de nouveaux services développés en collaboration avec le secteur Carburants.

L'énergie dans la cité propose des services visant à soutenir les communes lors de la promotion des déplacements à pied ou à vélo ainsi que la promotion des mesures de modération de trafic ou du stationnement favorable à l'écomobilité. Avec le concours de conseillers en mobilité, les communes sont encouragées à prendre des initiatives tant au niveau de l'infrastructure que du marketing. L'offre comprend l'analyse des possibilités, le conseil à un groupe de travail composé des acteurs directement intéressés, la définition et la mise en œuvre d'un catalogue de mesures, et la communication.

Pour plus d'informations, un prospectus est à votre disposition (cf. page 8).



GESTION DES TRANSPORTS À FRIBOURG (FR)

Les communes de l'agglomération de Fribourg gèrent ensemble leurs transports. A l'instar d'autres villes. l'accroissement du trafic motorisé rend difficile la circulation dans le centre-ville, surtout aux heures de pointe. Pour éviter l'engorgement complet, une conception globale des transports a vu le jour. La stratégie est axée sur la modération du trafic, le renforcement de l'offre des transports collectifs et la valorisation des modes de déplacement alternatifs. L'objectif est de maintenir une mobilité équivalente à celle d'aujourd'hui et d'élever la part des transports publics de 17 à 25 %.

La mise en œuvre du concept proposé se fait d'une manière coordonnée et par étapes.

La première phase consiste à mettre en service des nouvelles lignes de transports publics desservant les zones à fort potentiel de déplacement, à réaliser le compartimentage du centreville, à créer certains parkings d'échange et faire les aménagements nécessaires à la modération du trafic.

Ces mesures devraient déployer leurs premiers effets concrets à l'horizon de l'an 2000.

(Fribourg est membre du Club des Villes depuis 1997)